



COMMITTEE ON THE
STATUS OF ENDANGERED
WILDLIFE IN CANADA

COMITÉ SUR LA SITUATION
DES ESPÈCES EN PÉRIL
AU CANADA

Le Faucon pèlerin et la loutre de mer ne sont plus menacés de disparition

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) s'est réuni à la Station écotouristique Duchesnay près de Québec (Québec) du 23 au 27 avril 2007 et a évalué le statut de conservation de 48 espèces.

Des activités de rétablissement réussies

La traite des fourrures des années 1700 et 1800 a mené à la disparition de la loutre de mer en Colombie-Britannique. L'espèce a été réintroduite en 1969 alors que des loutres ont été amenées sur la côte nord-ouest de l'île de Vancouver depuis l'Alaska. Un tiers de l'aire de répartition historique de la loutre de mer en Colombie-Britannique est maintenant repeuplé. Le nombre de loutres de mer demeure faible, mais les populations sont en croissance et en expansion.

La population du Faucon pèlerin a connu un déclin dramatique dans les années 1950 et 1960 en raison de la contamination par les pesticides, qui amincissait la coquille de ses œufs. Une fois que le pesticide DDT a été interdit en Amérique du Nord, des programmes de réintroduction ont aidé à accélérer le rétablissement des populations dans le sud du Canada. Les trois sous-espèces de Faucons pèlerins au Canada ont été évaluées, et aucune n'est menacée.

Selon Jeff Hutchings, président du COSEPAC, il est très satisfaisant d'être témoin de la réussite du rétablissement d'espèces susceptibles de disparaître, telles le Faucon pèlerin et la loutre de mer. Cela fait ressortir l'importance des lois sur les espèces en péril et des programmes de rétablissement connexes pour la protection et le rétablissement des espèces sauvages au Canada.

Un imposant requin en eaux troubles

Malgré les succès mentionnés plus haut, de nombreuses espèces sont toujours considérées comme menacées de disparition au Canada. Des espèces de partout au pays, qu'elles vivent dans des écosystèmes terrestres, marins ou d'eau douce, sont menacées de disparition.

La population du Pacifique du pèlerin, le plus gros poisson des eaux canadiennes, a été évaluée « en voie de disparition ». Se nourrissant de minuscule plancton, ce requin peut

atteindre une longueur de 12 mètres – presque la longueur d’un autobus de ville. Cette espèce est particulièrement sujette à des déclin démographiques parce qu’il lui faut 18 ans pour atteindre la maturité et que la gestation dure jusqu’à 3,5 ans, la plus longue chez les espèces animales. Les populations de la côte de la Colombie-Britannique ont diminué de manière importante, et seuls six individus ont été vus dans les eaux de la Colombie-Britannique depuis 1996. Ces requins inoffensifs ont fait l’objet d’un programme d’éradication jusqu’en 1970, programme qui visait à protéger les filets utilisés dans la pêche commerciale du saumon.

Des déclin inexplicés chez les oiseaux

Le COSEPAC a exprimé son inquiétude devant la disparition d’oiseaux insectivores aériens. L’Engoulevent d’Amérique et le Martinet ramoneur ont tous deux été évalués dans la catégorie « menacée ». La cause du déclin mondial de ces oiseaux et d’autres espèces apparentées est inconnue, ce qui est inquiétant. Le déclin marqué de plus de 70 p. 100 du Bécasseau maubèche, un oiseau de rivage migrateur, est lui aussi préoccupant – une population nord-américaine de cette espèce a été désignée « en voie de disparition ».

Des espèces indigènes menacées par des espèces exotiques

La moule zébrée, une espèce introduite, a décimé les populations de la ligumie pointue. Cette moule d’eau douce, se trouvant dans les Grands Lacs, a subi un énorme déclin. On estime que ces moules se comptaient autrefois par milliards. Seules deux petites populations se trouvent toujours au Canada et elles sont considérées comme étant « en voie de disparition ».

Le cornouiller fleuri, un des arbres indigènes les plus spectaculaires du Canada, a été déclaré « en voie de disparition ». Des populations de cet arbre sont infectées par l’anthracnose du cornouiller, un champignon introduit; cette situation est similaire à la maladie qui a virtuellement fait disparaître le châtaigner d’Amérique.

À propos du COSEPAC

Le COSEPAC évalue la situation, au niveau national, des espèces, des sous-espèces, des variétés ou d’autres principales unités de la biodiversité considérées comme étant en péril au Canada. Pour ce faire, le COSEPAC se sert de connaissances scientifiques, traditionnelles autochtones, ou des collectivités, lesquelles sont fournies par de nombreux spécialistes provenant des gouvernements, des universités, d’autres organismes et d’individus. Les sommaires d’évaluations sont actuellement à la disposition du public sur le site Web du COSEPAC (www.cosepac.gc.ca) et seront transmises en août 2007 au ministre fédéral de l’Environnement pour une considération de l’inscription en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP). À compter de cette date, les rapports de situation complets seront mis à la disposition du public dans le Registre public de la *Loi sur les espèces en péril* (www.registrellep.gc.ca).

Il y a maintenant 552 espèces inscrites aux diverses catégories de risque du COSEPAC, y compris 222 espèces *en voie de disparition*, 139 espèces *menacées*, 156 espèces *préoccupantes* et 22 espèces *disparues du pays* (c.-à-d. on ne les trouve plus à l'état sauvage au Canada). De plus, 13 espèces sont *disparues* et 45 espèces font partie de la catégorie *données insuffisantes*.

Le COSEPAC est composé de membres provenant de chaque organisme responsable des espèces sauvages des gouvernements provinciaux et territoriaux, de quatre organismes fédéraux (le Service canadien de la faune, l'Agence Parcs Canada, Pêches et Océans Canada et le Partenariat fédéral d'information sur la biodiversité sous la présidence du Musée canadien de la nature), de trois membres scientifiques non gouvernementaux et des coprésidents des sous-comités de spécialistes des espèces et des connaissances traditionnelles autochtones.

Définitions de la terminologie et des catégories de risque du COSEPAC

Espèce sauvage : Espèce, sous-espèce, variété ou population géographiquement ou génétiquement distincte d'animal, de plante ou d'un autre organisme d'origine sauvage (sauf une bactérie ou un virus) qui est soit indigène du Canada ou qui s'est propagée au Canada sans intervention humaine et y est présente depuis au moins cinquante ans.

Disparue (D) : Espèce sauvage qui n'existe plus.

Disparue du pays (DP) : Espèce sauvage qui n'existe plus à l'état sauvage au Canada, mais qui est présente ailleurs.

En voie de disparition (VD) : Espèce sauvage exposée à une disparition de la planète ou à une disparition du pays imminente.

Menacée (M) : Espèce sauvage susceptible de devenir en voie de disparition si les facteurs limitatifs ne sont pas renversés.

Préoccupante (P) : Espèce sauvage qui peut devenir une espèce menacée ou en voie de disparition en raison de l'effet cumulatif de ses caractéristiques biologiques et des menaces reconnues qui pèsent sur elle.

Non en péril (NEP) : Espèce sauvage qui a été évaluée et jugée comme ne risquant pas de disparaître étant donné les circonstances actuelles.

Données insuffisantes (DI) : Catégorie qui s'applique lorsque l'information disponible est insuffisante (a) pour déterminer l'admissibilité d'une espèce sauvage à l'évaluation ou (b) pour permettre une évaluation du risque de disparition de l'espèce sauvage.

Pour obtenir de plus amples renseignements :

Jeff Hutchings (Ph.D.)

Président, COSEPAC
Department of Biology
Dalhousie University
1355, rue Oxford
Edsell Castle Circle
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3H 4J1

Questions d'ordre général :

Secrétariat du COSEPAC

(819) 953-3215

www.cosepac.gc.ca

Téléphone (1) : (902) 494-2687

Téléphone (2) : (902) 494-3515

jeff.hutchings@dal.ca

Questions sur les mollusques :

Janice L. Smith

Biologiste
Division, Recherche sur les conséquences
pour les écosystèmes aquatiques
Direction, Sciences et technologies, Eau
Direction générale des sciences et de la
technologie
Environnement Canada
C.P. 5050, 867 Lakeshore Road
Burlington (Ontario) L7R 4A6

Questions sur les mammifères marins :

Andrew Trites (Ph.D.)

Director, Marine Mammal Research Unit
University of British Columbia
Pièce 247, AERL, 2202 Main Mall
Vancouver (Colombie-Britannique) V6T 1Z4

Cellulaire : (604) 209-8182

Télécopieur : (604) 822-8180

trites@zoology.ubc.ca

Téléphone : (905) 336-4685

Télécopieur : (905) 336-6430

janice.smith@ec.gc.ca

Questions sur les oiseaux :

Marty Leonard (Ph.D.)

Department of Biology
Dalhousie University
1355, rue Oxford
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3H 4J1

Questions sur les poissons d'eau douce :

Robert Campbell (Ph.D.)

983 Route 800 E
R.R. #1
St. Albert (Ontario) K0A 3C0

Téléphone : (613) 987-2552

Télécopieur : (613) 987-5367

snowgoose@sympatico.ca

Téléphone : (902) 494-2158

Télécopieur : (902) 494-3736

mleonard@dal.ca

Questions sur le Faucon pèlerin :

Gordon Court (Ph.D.)

Provincial Wildlife Status Biologist
Resource Data and Species at Risk
Fish and Wildlife Division, SRD
Dept. of Sustainable Resources
Development
Gouvernement de l'Alberta
Main Floor, South Petroleum Plaza
9915 – 108 Street
Edmonton (Alberta) T5K 2M4

Téléphone : (780) 422-9536
Télécopieur : (780) 422-0266
gord.court@gov.ab.ca

Questions sur les arbres et les plantes :

Erich Haber

60 Baywood Dr.
Stittsville (Ontario) K2S 2H5

Téléphone : (613) 435-0216
Télécopieur : (613) 435-0217
erich.haber@rogers.com

Pour obtenir des précisions au sujet des espèces évaluées et des justifications des désignations, veuillez consulter le site Web du COSEPAC à l'adresse suivante :

www.cosepac.gc.ca

Questions sur les poissons marins :

Howard Powles (Ph.D.)

53, rue Lortie
Gatineau (Québec) J9H 4G6

Téléphone : (819) 684-7730
Téléphone : (819) 684-7730
powlesh@sympatico.ca

ou

Paul Bentzen (Ph.D.)

Resource Conservation Genetics
Dept. of Biology, Dalhousie University
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3H 4J1

Téléphone : (902) 494-1105
Télécopieur : (902) 494-3736
Paul.Bentzen@dal.ca

Questions sur les connaissances
traditionnelles autochtones :

Henry Lickers

Conseil des Mohawks d'Akwesasne
Département de l'Environnement
C.P. 579

Téléphone : (613) 936-1548
Télécopieur : (613) 938-6760
hlickers@akwasasne.ca